



## Déclaration liminaire au CHSCT-D exceptionnel du Jeudi 16 Septembre 2021

Monsieur le président du CHSCT-D, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ce jeudi 16 Septembre pour la première instance du CHSCT-D de l'année 2021-2022. L'année dernière a été lourdement impactée par la crise sanitaire et la gestion de celle-ci par l'Éducation Nationale.

Il est évidemment trop tôt pour faire une analyse objective et définitive de cette gestion de crise, mais nous ne pouvons pas faire l'économie de tirer un premier bilan de cette année scolaire en termes de Santé et de Conditions de Travail.

Comme dans tous les services publics utiles à la population, l'Éducation Nationale n'échappe pas à un manque criant de moyens : des bâtiments scolaires parfois vétustes, avec des fenêtres interdisant une bonne aération, avec des points d'eau en nombre insuffisant qui ont cruellement fait défaut pour le lavage des mains, des détecteurs de qualité de l'air, pourtant si nécessaires en cette période, quasi inexistants dans nos écoles et établissements. La liste est longue de ce qu'il manque concrètement pour pouvoir travailler dans des conditions acceptables, plus encore en période de pandémie.

Le manque de personnels est aussi incontestable. Afin de limiter le nombre d'élèves par classe, d'apporter des solutions à des enfants perturbateurs, en échec ou en situation de handicap, il faudrait recruter largement et titulariser des agents. À la place, pour pallier temporairement cette carence, la seule réponse de notre institution est de faire appel à des contractuels, non formés ou si peu, augmentant encore plus la précarité et l'instabilité dans notre métier. Le manque de remplaçants dans le premier degré a entraîné l'année dernière le renvoi à domicile d'élèves, faute de professeurs remplaçants à mettre en classe, ou la surveillance de ces derniers par des services civiques et/ou des AESH.

Nous nous inquiétons pour cette année où nous sommes déjà en déficit de postes. Dans le premier degré, il manque 10 ETP et seuls 4 ont été palliés par un recrutement de contractuels. Dans le second degré, même si nous n'avons pas de chiffres exacts puisque, comme il nous a été répondu en CTSD de rentrée, vos services manquent de visibilité si tôt dans l'année, nous savons toutefois que plusieurs postes n'étaient pas pourvus à la rentrée dans plusieurs établissements.

Nous nous inquiétons également de la situation catastrophique de la médecine scolaire dans l'Indre, où 4 postes d'infirmiers/infirmières restent à pourvoir : cela signifie donc que certains établissements n'ont plus aucune personne référente de santé à leur disposition ! Il était déjà difficile aux personnels infirmiers en place de pouvoir répondre correctement à leur charge de travail, qui s'étend sur plusieurs établissements et doit être faite **sans médecin scolaire** : comment est-il alors possible, dans le contexte actuel, de déployer les mesures sanitaires obligatoires pour le bien-être et la sécurité de tous les élèves ?